Des mineurs réfugiés arrivés



Plusieurs centaines de mineurs non accompagnés arrivent chaque mois en Belgique. Comme ici au centre Fedasil de Bruxelles.

Les centres n'offrent pas un accueil adéquat. Il faut des familles d'accueil pour ces réfugiés mineurs traumatisés.

Is étaient près de 400 à arriver en Belgique durant le mois de janvier, 300 en février et 200 pour les mois de mars et d'avril. Les mineurs étrangers non accompagnés, enfants partis seuls sur les routes de migration, arrivent souvent épuisés physiquement et psychologiquement. Certains ont été envoyés par leurs parents pour échapper à la violence de la guerre, d'autres ont fui les mariages forcés, les violences familiales ou sont les victimes de la traite des êtres humains.

Arrivés sans repères, ces mineurs, pour la plupart de jeunes garçons afghans, sont dirigés durant un mois en Centre d'orientation et d'observation (COO), où des spécialistes se chargeront de les encadrer et de dresser leur profil avant de les diriger dans un centre d'accueil destiné aux Mena en attendant qu'ils soient reconnus réfugiés, en moyenne 14 mois.

Une alternative à l'accueil en centre

Pour quelques enfants, particulièrement marqués par les horreurs de la guerre et la séparation d'avec les parents, parfois perdus en cours de route, les centres ne semblent pas offrir un accueil adéquat. Il en est de même pour les enfants en bas âge.

En avril, deux enfants de trois ans sont arrivés en Belgique. Ces petits ont parfois pu bénéficier de la protection de leurs grands frères pour arriver sains et saufs. D'autres ont été amenés ici par des passeurs, qui se font parfois passer pour un membre de la famille.

Il n'empêche, ces enfants en bas âge ou traumatisés ressentent souvent le besoin d'appartenir à un cadre familial rassurant afin d'évoluer dans un environnement sain. Face à ce constat.

Accueilli comme "un petit frère ou une petite sœur"

L'accueil dans ces familles est progressif. Il faut veiller à ce que les profils collent.

Rencontre Louise Vanderkelen

aëlle et Pierre vivent à Forest avec leurs enfants de 12, 8 et 6 ans. Bientôt, le clan accueillera un "petit frère ou petite sœur". Ce n'est pas une grossesse. Ils ont commencé des démarches pour accueillir un mineur étranger non accompagné. Ils ont répondu à l'appel du projet "familles d'accueil" lancé par Mentor-Escale.

Un véritable engagement

"Nous ne pouvons pas dire qu'il s'agit d'une adoption mais l'accueil se fera sur le long terme", explique la mère. Le couple, en pleine démarche, accueillera le mineur jusqu'à sa majorité, voire plus. Un aspect dont ils n'étaient pas conscients lorsqu'ils ont participé à leur première séance d'information. "Au début, cela nous a fait un petit peu peur", explique Maëlle.

"Depuis, nous rencontrons ces spécialistes assez régulièrement. Les psychologues dressent un portrait de notre famille, rencontrent les enfants, etc.", explique Pierre. Ces entrevues permettent aux spécialistes de déterminer quel profil d'enfant serait idéal pour la famille.

"Ce n'est pas un catalogue. Nous ne décidons bien sûr pas de son origine, de la couleur de ses yeux, etc. Mais par exemple, notre fille de 12 ans veut rester l'aînée et Mentor-Escale en tient compte."

"Le petit frère ou la petite sœur d'accueil" arrivera vers septembre. "Mais nous prenons notre temps, il s'agit d'une décision importante", dit le père. "Nous l'accueillerons comme l'un de nos enfants. Si l'enfant bénéficie du regroupement familial, nous devrons le laisser à sa fa-

La maison de Maëlle et de Pierre permettra à l'enfant d'avoir sa chambre.

Les enfants placés en famille d'accueil sont souvent ceux qui ne supportent pas les centres. Ce sont souvent des enfants qui ont vécu l'enfer, qui souffrent de terreurs nocturnes ou ont besoin

de retrouver un cadre familial. Ils sont très jeunes. "*Certains ont à peine deux ans*", se désole Maëlle. La famille de Forest avait quelques

LE PLUS JEUNE MINEUR

NON ACCOMPAGNÉ

La famille de Forest avait quelques inquiétudes lorsqu'elle s'est lancée dans ce projet. Comment gérer les terreurs nocturnes de l'enfant, s'il en a? Où ira-t-il à l'école? Est-ce que la relation va bien se passer avec les enfants? Toutes ces questions, le couple y a répondu. "Il vivra comme nous, mais s'il souhaite manger halal nous respecterons

ses envies", explique le couple. "A la maison, nous avons un esprit de 'récup', nous essayons de manger un maximum de produits bio, nous n'avons pas la télévision." La famille ajoute

vision." La famille ajoute qu'elle fera preuve d'une grande souplesse. L'aspect religieux ne leur fait pas peur, "bien que cela doive se faire dans le respect".

Les enfants du couple sont impatients. "Lorsqu'ils ne sont pas sages, on leur dit que le petit frère ou la petite sœur d'accueil ne viendra pas. Ils se calment tout de suite", rigole Maëlle. Elle et son compagnon ont toujours sensibilisé leurs enfants à la cause des réfugiés.

La famille passera d'abord une journée d'activités avec l'enfant, pour établir le premier contact. Par la suite, les rencontres seront plus longues jusqu'à, ils l'espèrent, une immersion totale.

sans repères

l'ASBL Mentor-Escale, spécialisée dans l'encadrement des Mena, a lancé le projet "familles d'accueil".

L'équipe, composée de psychologues et de spécialistes, se charge de placer les enfants les plus vulnérables dans des familles. Il s'agit de projets sur le long terme, l'enfant pouvant rester dans sa famille jusqu'à la majorité et plus si affinités s'îl est reconnu réfugié.

Faire le choix d'accueillir un Mena chez soi n'est donc pas une décision à prendre à la légère. Avant l'accueil définitif, l'équipe de Mentor-Escale organise en moyenne cinq rencontres avec la famille intéressée afin de dresser son portrait.

Les réactions des éventuels enfants de celle-ci seront prises en compte, les valeurs de cette dernière seront analysées. L'objectif est de déterminer quel enfant serait le mieux pour la famille. "Il ne s'agit pas d'un catalogue. On ne choisit pas le sexe de l'enfant, ni la couleur de ses yeux. Nous évaluons en fonction du profil de la famille et des at-

tentes de leurs enfants quel enfant s'intégrerait le mieux", précise Ugo Guillet, coordinateur du projet.

L'objectif des rencontres qui s'étaleront sur plusieurs mois est "d'éprouver la motivation de la famille sur la durée". Après ces rencontres, des modules de formation leur seront proposés et permettront de répondre aux questions que la famille pourrait

se poser: Comment travailler avec le tuteur du jeune? Quelle est la procédure d'un Mena? Comment le soutenir au mieux dans sa procédure? C'est quoi la pratique de la religion au quotidien?

"Par exemple, si les enfants jouent avec des armes factices ou à un jeu vidéo violent et que l'enfant accueilli se cloître dans sa chambre et refuse d'en sortir, nous donnons des pistes aux parents sur la réaction à avoir et la posture à adopter."

Une fois l'ensemble de ces étapes passées, la

famille d'accueil rencontrera le jeune à plusieurs reprises durant de courts moments avant un accueil définitif. Il n'existe pas de règles définies pour accueillir un Mena chez soi. Pas de chambre ni de salle de bains privées nécessaires; l'ASBL se charge de rencontrer la famille chez elle afin d'estimer si l'enfant disposera d'un espace suffisant. Les parents d'accueil devront aussi veiller à communiquer fréquemment avec le tuteur. Il ne s'agit pas d'une adoption et ils ne peuvent exercer une autorité parentale sur le mineur. Les familles sont indemnisées à concurrence de 400 euros par mois.

Et après?

On ne choisit pas

le sexe de l'enfant,

ni la couleur

de ses yeux."

UGO GUILLET

Coordinateur du projet Mentor-Escale.

Le taux de reconnaissance des mineurs étrangers non accompagnés avoisine actuellement les 70 %. "Un taux élevé mais toujours insuffisant", selon Ugo Guillet. L'enfant, à partir de 15 ans, peut, s'il le souhaite, bénéficier d'un accompagnement vers l'autonomie. Une phase de transit

organisée par Fedasil qui propose à l'adolescent un logement supervisé. Si les deux parties le souhaitent, l'enfant pourra, s'il est reconnu, rester dans sa famille d'accueil après sa majorité.

Avant d'obtenir la réponse tant attendue du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, la famille d'accueil devra faire face et gérer les inquiétudes du jeune en ce qui concerne un

échec éventuel de sa demande d'asile. "Il se peut qu'un enfant ne soit pas reconnu", se désole le coordinateur de Mentor-Escale.

Avant sa majorité, l'enfant ne pourra pas être expulsable et conserve tous ses droits: aller à l'école, se faire soigner, etc.

Cependant, s'il a plus de 18 ans et qu'il n'est pas reconnu réfugié, il devient alors expulsable. "Et pas expulsé. Certains font le choix de vivre dans la clandestinité", conclut Ugo Guillet.

L.V

Manifestation nationale

Agression du commissaire : 2° interpellation

La police a interpellé une femme dans le cadre de l'agression du commissaire Vandersmissen mardi à la fin de la manifestation nationale. La dame a jeté une canette sur le commissaire une fois celui-ci au sol. Elle a été relâchée après audition et le parquet doit maintenant déterminer si elle sera poursuivie ou non. Il apparaît que le commissaire a été frappé à l'aide d'un objet. L'auteur du coup a jusqu'ici prétendu avoir agi à main nue, ce que ne rejoint pas le rapport d'expertise médicale. (Belga)

Radicalisme

Un centre islamique fermé à Liège

Des scellés ont été apposés sur les portes du centre culturel islamique Markaz Attawhid. Regroupant une mosquée et une école coranique clandestine, il est réputé être un lieu de radicalisation à Liège. Il était surveillé par la police fédérale depuis 2012 pour d'éventuelles activités salafistes. L'établissement a été fermé pour infractions urbanistiques. Depuis l'explosion rue Léopold en 2010, la sécurité a été renforcée pour les bâtiments à Liège. Le centre n'a pas répondu aux demandes de visite des pompiers en vue de vérifier la sécurité. (Belga)

Tournai

Deux décès dus au monoxyde de carbone

Les corps sans vie de deux frères très âgés ont été découverts dimanche dans leur habitation de Leuze. Ils ont vraisemblablement été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbon (CO). C'est un membre de la famille qui était venu leur rendre visite qui, inquiet qu'on ne lui ouvre pas la porte, a alerté les services de secours. Lors de l'arrivée des pompiers, un poêle au mazout fonctionnait dans l'habitation. Les corps ne portaient pas de traces extérieures de violence. Etant donné que l'on a immédiatement ventilé les lieux, une analyse du niveau de CO s'avère difficile. (Belga)

Allocations familiales

Des majorations en Flandre

La réforme des allocations familiales en Flandre prévoit, dès 2019, des allocations familiales d'un montant de 160 euros pour chaque nouvel enfant. Des majorations restent prévues pour les enfants nécessitant des soins, de même que pour les familles nombreuses et à bas revenus. Les allocations familiales ordinaires s'élèvent actuellement à 90 euros pour le premier enfant, 167 euros pour le deuxième et 250 euros pour le troisième, et sont combinées selon les cas à des suppléments d'âge et des "corrections sociales". (Belga)

